

## Une aire de covoiturage



Le parking se situe à l'entrée nord sur la RD 113.

Jeudi 13 février, le président de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA), les élus communautaires, entreprises et partenaires ont inauguré les aires de covoiturage de Bellegarde et de Jonquières-Saint-Vincent (lire *Midi Libre* du 14 février).

La CCBTA s'est lancée dès 2017 dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Après quelques semaines de travaux l'aire de Bellegarde est

opérationnelle.

Elle se situe à l'entrée nord de la ville sur la RD 6 113 en direction de Nîmes et au sud vers Arles au niveau du musée de l'Eau et du cimetière.

Les accès à la route RD 38 sont à proximité immédiate pour rejoindre Beaucaire et Saint-Gilles aisément.

Le coût du projet est estimé à 77 340 € HT avec des subventions de l'État et de la région Occitanie.